

ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 21

Janvier 2015



ÉDITORIAL

Spéracèdes Demain s'est toujours défendu d'être à "la remorque" d'un parti politique. Spéracèdes Demain s'est toujours défendu d'être constitué de personnes ayant les mêmes options politiques : la composition de sa liste présentée aux élections municipales le démontre.

Dans les faits, les 2 élus de Spéracèdes Demain ne se comportent pas en "politiciens" : ils ne récusent pas toutes les propositions et mettent à la disposition de la communauté toutes les études qu'ils avaient menées. Ils participent activement à la vie municipale sans arrière-pensées, sans esprit de frustration de ne pas avoir été élus majoritairement. L'équipe de Spéracèdes Demain les soutient dans cette démarche.

Cette attitude peut surprendre ceux qui nous connaissent mal, elle peut choquer, elle fait parler... Elle n'est cependant que l'application de la ligne de conduite

que nous avons développée lors de la campagne électorale : agir et se prononcer seulement en fonction de l'intérêt de Spéracèdes.

Les promesses électorales sont si souvent non tenues, que ce comportement, effectivement, peut surprendre...

Toute l'équipe de "Spéracèdes Demain" vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti.

AÏGO VIVO

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Aïgo Vivo.....	1
Pauvres olives.....	2
Amicale Bouliste.....	2
Conseils municipaux.....	3
Renseignements utiles.....	3
CAPG.....	4
Anthony Franquet-ferracci.....	5
Réchauffement climatique, ou pas ?.....	5
Comité des Fêtes.....	6
Semaine Européenne de la réduction des déchets.....	6
Déchets : ça déborde !.....	7
Heures musicales de Spéracèdes.....	7
Wifi : Danger sanitaire pour nos enfants ?... ..	8
Contacts.....	8



L'année 2014 a vu l'"Aïgo Vivo" être à 30 reprises en représentation. Plus des 2/3 des membres étaient présents ce qui prouve la "bonne santé" de ce groupe. La préparation de la prochaine saison bat son plein : chants, musiques, danses,

toutes les disciplines sont passées en revue. Un regret : il n'y a pas eu de demande, cette année, pour jouer la Pastorale.

Lors de l'Assemblée Générale, la présentation des comptes a montré une trésorerie saine. Le règlement intérieur, rénové, a été présenté. Ces deux points ainsi que le rapport des activités ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau pour 2015 se compose de :

Présidente, Jocelyne Hammerer. Vice-Présidente, Suzanne Lans-Théus. Secrétaire, André Pellegrin. Secrétaire Adjointe, Éliane Rami.

Trésorière, Claire Athenon. Trésorière Adjointe, Viviane Pellegrin.

Tous les membres du groupe sont membres du Conseil d'Administration.

Félicitations à l'Aïgo Vivo et à sa Présidente, Jocelyne Hammerer, pour tout le travail fourni.

NB. Réalisation de dernière minute : "Noël en Provence"

PAUVRES OLIVES...



Les oléiculteurs, professionnels ou amateurs, se souviendront longtemps de la saison 2014-2015 : elle est catastrophique ! Sur le plan national, la perte est évaluée de 80 à 90 % de la récolte.

Après une chute abondante des olives, en début de campagne, due aux variations des températures nocturnes trop importantes, à l'humidité et à l'attaque précoce et intense de la mouche de l'olive, fléau bien connu où il existe des méthodes de traitement, il a été observé l'apparition de taches noires sur les olives au cours de l'été. Cette nécrose du fruit est provoquée par un champignon : *Camarosporidium dalmaticum*.

Les recherches semblent mettre en cause un petit insecte de la famille des mouches : la Cécidomyie de l'olive. Cet insecte viendrait déposer son œuf dans le trou de ponte de la mouche de l'olive, favorisant ainsi le développement du champignon, ce qui provoque la chute prématurée des fruits. Mais cet insecte a une double action :

-sa larve se nourrit de l'œuf de la mouche de l'olive et en cela c'est un auxiliaire.

-mais il est un vecteur de propagation du champignon, il est donc aussi un ravageur !

Une variété de Cécidomyie est utilisée en agriculture Bio pour combattre les pucerons.

Les organismes professionnels de l'olive se penchent sur ce problème particulièrement inquiétant cette année.

A l'heure actuelle aucune parade n'est connue, seuls les dégâts sont observés.

Pour sauver ce qui pouvait être sauvé, une récolte précoce était conseillée.

AMICALE BOULISTE



Avec le dernier jeudi de septembre, s'est achevée la saison des concours organisés par l'Amicale Bouliste. 18 soirées étaient programmées, les 18 ont été effectives : merci Monsieur le Beau Temps !

Succès toujours aussi important de ces rencontres, on pourrait dire de ces retrouvailles, tant les participants sont fidèles d'année en année. Cet engouement pour ces concours a contraint les organisateurs à modifier leur formule.

De mai à fin juin ; jeudis "pairs" : doublettes, jeudis "impairs" : triplettes

mixtes.

Juillet et août : triplettes mixtes seulement.

Septembre : doublettes seulement, avec deux concours parallèles : les doublettes mixtes d'un côté, les doublettes essentiellement masculines de l'autre.

Cette nouvelle organisation a semblé satisfaire l'ensemble des participants.

De nombreux "vacanciers" ont été séduits par l'ambiance "bon enfant" qui régnait sur, et en dehors, des terrains de boules ; ils garderont, ont-ils dit aux organisateurs, une image très sympathique de notre village.

Avec une moyenne de 118 participants par soirée, il est permis de parler de réussite.

Pour atteindre ce résultat, l'équipe organisatrice, autour du Président Philippe Alcaraz, a fourni un travail de préparation considérable au cours de ces 5 mois, ils ont droit à de grands remerciements.

La réfection de l'éclairage des jeux de boules, annoncée dans notre précédent numéro, va être effective, une fois la saison terminée.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 novembre 2014 a élu son bureau pour l'année. Il se compose de : Président, Philippe Alcaraz - Vice-Président, Max Dutto - Trésorier, Antoine Martino - Trésorière-Adjointe, Murielle Renard - Secrétaire, Roger Navetti - Secrétaire-Adjointe, Marlène Ronco.

CONSEILS MUNICIPAUX



Nous avons déclaré, lors du premier Conseil, vouloir adopter une attitude constructive : ce n'était pas un effet d'annonce. Nous travaillons dans ce sens depuis le début du mandat. L'étude préalable des projets de délibérations nous permet de développer, en connaissance de cause, notre analyse, nos suggestions. Tous nos votes sont justifiés. Une délibération importante, lourde de conséquence pour les contribuables, a été l'augmentation de 1 point des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Nous l'avons votée par esprit de responsabilité : nous n'avons jamais été partisans de la politique du pire. Comme nous l'avons souligné lors de la campagne électorale, les finances communales sont fragiles. Elles sont telles, qu'un rapport

transmis par le Centre des Finances Publiques de Grasse alertait la commune en ces termes : **"La Capacité d'Auto Financement ne couvre pas l'annuité de la dette en capital depuis au moins 5 ans, signe d'une rupture de paiement à court terme "**

"Les ressources d'investissement ne permettent pas de financer les dépenses d'équipement, la commune doit prélever sur son fonds de roulement (déjà très bas) et emprunter."

"Les marges de manœuvre, en matière de réduction des charges de fonctionnement sont limitées (62 % des charges sont incompressibles) "

Nous n'avons pas manqué de pointer la responsabilité des municipalités précédentes, où aucun Conseiller Municipal n'était intervenu pour mettre en garde contre cette mauvaise gestion.

A ce jour, la dette de la commune s'élève à 864 729,85 €. Pour 2014, le remboursement a été de 134 177,03 €.

Nous serons particulièrement vigilants sur les plans de financement prévoyant un emprunt.

Nous refusons et refuserons de voter toute motion ou délibération présentant un aspect politicien.

A notre demande, nous faisons partie des commissions :

Claude Martin: Environnement, Patrimoine, Cadre de vie, Embellissement du Village-Jeunesse et Sports et elle représente la commune au Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

Roger Navetti: Finances-Travaux-Appel d'offres. Il a été élu membre de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS).

Dans l'intérêt du village, nous nous impliquons totalement dans le travail des commissions dont nous sommes membres, et sommes à votre disposition pour faire "remonter" vos problèmes, notamment en ce qui concerne les travaux et l'urbanisme où nous travaillons en bonne intelligence avec les Conseillers Municipaux Délégués.

RENSEIGNEMENTS UTILES

URGENCES

POMPIERS	18
SAMU	15
SOS Médecins	08 25 00 50 04
URGENCE Vétérinaire	08 25 02 09 09
GARDE SPÉRACÈDES	06 09 31 74 84
GENDARMERIE	17
EDF Dépannage	08 10 33 30 06
GDF Dépannage	08 10 81 25 53
CARTE BLEUE VISA (Perte ou vol)	08 92 70 57 05

ADMINISTRATIONS

MAIRIE DE SPÉRACÈDES	04 93 60 58 73
SOUS PRÉFECTURE DE GRASSE	04 92 42 32 00
ENFANCE MALTRAITÉE	119
PÔLE EMPLOI	3949
HÔPITAL DE GRASSE	04 93 09 55 55

CORPS MÉDICAL

MÉDECINS

BOIRON Frédérique	04 93 60 60 68
CHARBONNIER Christelle	04 93 60 60 43
TRABAUD Valérie	04 93 60 60 43 et 04 93 60 89 81

INFIRMIERS

CHANCELIER Romain	04 93 60 63 50
-------------------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTES

ODE Yannick	04 93 60 59 32
PORTALIER Bernard	04 93 60 58 96

OSTÉOPATHE

MONTAGNER Gabrielle	06 35 37 27 41
---------------------	----------------



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG)



La CAPG se met tout doucement en place, un peu trop lentement à notre goût. Si Spéracèdes Demain n'a pas de représentant au Conseil Communautaire, cela n'empêche pas ses 2 élus au Conseil Municipal d'être systématiquement présents, dans le public, et de suivre, avec beaucoup d'attention, le déroulement des travaux.

D'ailleurs, à la suite de chaque séance, nous en publions, sur notre site, un compte rendu. Cette présence nous a permis d'entendre le souhait du Président d'intégrer dans les commissions des Conseillers Municipaux non

Conseillers Communautaires.

Ayant fait aussitôt la demande à Monsieur le Maire, nous avons postulé :

Claude Martin pour les commissions "Déchets", "Développement économique et agriculture", "Environnement, forêt et énergie".

Roger Navetti pour les commissions "Finances et performance publique", "Aménagement du territoire", "Déplacements, transports".

La composition des commissions a été adoptée par un vote lors du Conseil Communautaire du 5 septembre 2014 : nos vœux ont été entendus.

Nous n'étions pas favorables à la création de la CAPG ; maintenant qu'elle existe, en tant qu'élus responsables, nous participons activement aux commissions, dans un esprit d'ouverture, pour faire entendre la voix de Spéracèdes. L'annulation des élections municipales de Cabris et une décision du Conseil Constitutionnel modifient la répartition des sièges des représentants des communes aux communautés d'agglomération.

La loi fixant la répartition des sièges prévoit qu'elle suive le principe de la proportionnelle à la plus forte moyenne en fonction du nombre d'habitants.

Mais elle permettait, après accord des communes concernées, de modifier le nombre de sièges dont disposeraient les communes au sein des Communautés, par rapport à la loi initiale: ce fut le cas pour la CAPG. Ainsi Spéracèdes, et d'autres communes, ont eu le nombre de représentants augmenté (2 sièges au lieu de 1 pour notre village.) Or, une décision du Conseil Constitutionnel, après contestation de la commune de Salbris (Loir-et-Cher), condamne cette disposition.

En appliquant la répartition prévue par la loi, le nombre de représentants pour Grasse est tel que la ville a pratiquement la possibilité de dicter sa volonté à toute la Communauté d'Agglomération.

Cet arrangement avait été une des conditions posées par certaines communes pour voter l'adhésion à la CAPG.

Elles peuvent, à juste titre, se sentir trahies.

Spéracèdes n'a donc plus qu'un représentant : le Maire, élu par le Conseil Municipal du 29 septembre 2014, à l'unanimité. (Il paraît logique que ce soit le Maire qui représente la commune)

Nous avons toujours mis en garde contre la précarité des "accords" entre Maires, nous avons toujours précisé que ces accords pouvaient à tout moment être remis en cause. Aujourd'hui, c'est la répartition, demain, ce peut être la compétence de l'assainissement entraînant celle de l'eau, avec comme conséquence la disparition de la Régie et puis et puis...

Nous ne faisons aucun procès d'intention à la ville de Grasse, nous constatons seulement, qu'avec le nombre de sièges dont elle dispose, elle a la possibilité de dicter sa loi.

Ce que la majorité des élus de "Terres de Siagne" craignait peut, malheureusement, se réaliser !...et nous l'avons dénoncé sans relâche...



Services à la personne (CESU) centrés exclusivement sur le jardin.



Anthony est le petit-fils d'Arlette (née DOUSSAN) et de Jean-Baptiste, dit « Jeannot » FERRACCI, qui ont créé le restaurant « Chez Arlette » où il y avait le Cinéma, moments de réunions extraordinaires dans la remise. C'est aussi « Chez Arlette », que le village a eu la première télévision ouverte au public. Tous les jeudis, c'était le rendez-vous des enfants pour voir Zorro et autres feuilletons, si nous étions sages, car Jeannot, quand il y avait trop d'agitation, nous menaçait de coupure de l'image, ce qui se produisait rarement. Gaby, la maman d'Anthony, poursuit la tradition familiale en

s'investissant pour le village au travers, notamment, de l'Amicale Bouliste.

Le travail proposé par Anthony va des semences jusqu'à l'arrachage en passant par les plantations, l'arrosage, le désherbage, le débroussaillage, les tailles et l'élagage.

« Mon plaisir, ce sont les jardins et les oliviers » affirme volontiers Anthony.

« Voulez-vous profiter vraiment de votre jardin ? Mettez des vêtements souples et lâches, un grand chapeau de paille, ayez dans une main un râteau et dans l'autre une boisson glacée. Indiquez ensuite au jardinier la plate-bande qu'il doit bêcher. » (*New York Times*)

Il trouve son travail par le bouche à oreille. La satisfaction du client entraîne d'autres demandes. Anthony a 15 ans d'expérience, s'occupe de l'entretien des résidences secondaires et de propriétés de résidents permanents. Il a des clients très variés. Il travaille toute l'année et se limite aux communes de Spéracèdes, Cabris et Peymeinade.

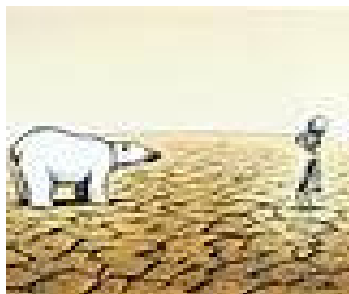
Certains propriétaires aiment que le jardin soit entretenu toute l'année, d'autres insistent pour qu'au printemps tout soit parfait pour mettre la belle saison en valeur...

Cultivons notre jardin....

Téléphone d'Anthony : 07 62 07 22 54

C.C

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE OU PAS ?



Depuis quelques années, des insectes dont on ne parlait pas avant, se sont invités dans les conversations des agriculteurs ou jardiniers amateurs.

En effet, qui parlait de la mouche *Bactrocera dacus oléa* dans nos oliviers ou du frelon asiatique dans nos ruchers ou du cynips dans les châtaigneraies ?...cicadelle etc...

2014 a vu la prolifération de tous ces indésirables parasites de nos cultures ou même de nos ruchers : malheureusement, cela va s'intensifier si des méthodes rigoureuses et coûteuses ne sont pas mises en place ; une partie de nos exploitations agricoles va en payer les conséquences.

A qui la faute ?

-A la météo ! Avec des températures exceptionnellement douces en hiver et des précipitations estivales anormales, les conditions ont été réunies pour un développement et un cycle accéléré de reproduction de ces insectes ravageurs pour nos cultures et du frelon pour nos ruchers

-A la libre circulation des biens sans plus qu'aucune "quarantaine" à l'entrée de nos frontières ne soit imposée.

Encore des questions posées et peut-être sans réponse immédiate !

Pour info : La campagne, des récoltes oléicoles, commencée sur tous les bassins de production en France et en Europe, est désastreuse ! La cause : "cette sale bête" qu'est la mouche de l'olive !

Le président de l'Afidol (Association Française Interprofessionnelle De l'Oléiculture) est très alarmiste : il compare cette année 2014 à 1956 où la production française oléicole avait été réduite à néant à cause du gel ...là, nous ne perdrons pas les arbres, mais c'est tout comme !... »

Autre info : Pour distinguer le frelon asiatique du frelon commun européen, une fiche d'identification est accessible au public à la mairie. Si vous découvrez dans votre jardin ou non loin de chez vous un nid (énorme !), faites-vous connaître en mairie pour le répertorier. Ce sont de nuisibles envahisseurs qui mettent en péril notre apiculture. Nos élus et nos administrations devront s'intéresser activement à ces problèmes!

COMITÉ DES FÊTES



La fête du village est un grand moment pour les habitants. Ce sont aussi des jours de travail intense pour les membres du Comité des Fêtes et les bénévoles qui viennent leur prêter "main forte". Quelle récompense quand les participants rentrent chez eux satisfaits ! Ce fut encore le cas, à Spéracèdes, pour 2014, où les Spéracèdoises et les Spéracèdois, mais aussi de nombreuses personnes, en vacances ou venues des villages voisins, participèrent à ces moments de festivité.

Le programme, proposé par le Comité, était très varié, il y en avait pour tous

les goûts !

Du théâtre, avec la troupe "Lou Fassoumié" ; du traditionnel avec le groupe folklorique Aïgo Vivo qui, après avoir chanté la messe en provençal, a animé l'apéritif d'honneur ; des repas : paëlla le samedi suivi d'un bal, aïoli le lundi ; un concours de belote organisé par le Café de l'Union ; bravade, retraite aux flambeaux, illumination du clocher ; 4 concours de boules patronnés par la Boulangerie Franck Dutto, les Entreprises Cassini et Alcaraz, Jean-Claude Icard (Assurances AXA), le Moulin Baussy. dont l'organisation a été assurée par l'Amicale Bouliste. Grâce à Jean-Pierre Raina, la société Ricard, comme à son habitude, a doté largement le Comité pour les différents apéritifs offerts. Le réveillon de la Saint-Sylvestre a clôturé cette année de festivités.

Merci à Gérard Baussy, le Président du Comité des Fêtes, et à tous les bénévoles.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Ce mercredi 26 Novembre 2014, notre commune au sein de la CAPG, s'est associée à cette semaine d'action. Nos enfants et leurs parents avaient rendez-vous pour 16h à la bibliothèque, conviés à un atelier ludique afin de mettre en pratique à la maison des gestes simples pour réduire le volume de nos déchets au quotidien. Des jeux en images, animés par Myriam Bouvart, Conseiller Education au Développement Durable de la Communauté

d'Agglomération du Pays de Grasse, ont entraîné et motivé les enfants dans une réflexion sur

gestes à mettre en pratique pour améliorer le panier de l'éco-consommateur :

- privilégier le conditionnement familial plus économique.
- prendre un contenant en carton plus facilement recyclable.
- éviter les aliments conditionnés en barquettes ainsi que le café en dosettes
- acheter des cahiers en papier recyclé, des serviettes en tissu, des piles sans mercure et rechargeables.
- bannir les sacs en plastique.
- trier ses déchets et les porter aux conteneurs de tri sélectif.
- essayer d'éviter le gaspillage.

Une excellente idée pour l'appareillage électrique, au lieu de jeter : je donne, je vends, j'emprunte ou je loue.

Les achats	Les choix de produits	Les raisons
Pot de yaourt	yaourt	meilleur
Jus d'orange	en carton	meilleur
Boîte à œufs	en carton	meilleur
Yaourt à boire	en carton	meilleur
Viande	en carton	meilleur
Crayon à papier	en carton	meilleur
Cahier	en carton	meilleur



Pour le jeu « Pollution et paysages dégradés », le scénario s'est joué sur un support à plat de la planète terre avec des caches pour masquer les endroits non écologiques avant de les remplacer par ceux qui sont éco-citoyens:

les Affreux : décharge sauvage, vidange auto et pneumatiques dans la Nature, rivière polluée...
les Bons : déchetterie, conteneurs de tri sélectif, composteur pour les biodégradables...

Sans oublier le ramassage après le pique-nique !

DÉCHETS : ÇA DÉBORDE !...



La quantité de nos déchets a doublé en **40 ans** ! Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit **590 kg de déchets par an** qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (390 kg) ainsi qu'aux déchetteries (200 kg).

Certains citoyens n'ont toujours pas compris ou jouent les idiots ou les réfractaires..., que le verre, les métaux ou le papier sont recyclables depuis de nombreuses décennies et bien sûr, ce seront les derniers à utiliser les déchetteries pour les déchets encombrants, dangereux ou verts issus du jardin et pollueront volontairement notre environnement naturel déjà bien mal en point à cause de tels **comportements irresponsables** !

Et il reste toujours des déchets qu'il faut incinérer ou stocker : le coût de la collecte, de l'incinération ou du stockage est lourd **pour tout le monde** et augmentera tant que les volumes de déchets augmenteront et ce malgré le tri : entre 1993 et 2009, le nombre de déchetteries en France est passé de 400 à plus de 4500 ! Plus personne ne veut sur sa commune de nouvelles usines d'incinération ou de sites de stockage.

Alors, la solution pour réduire nos déchets et leur nocivité est qu'il faut **consommer différemment**.

Nous avons **tous**, je dis bien **tous**, un rôle à jouer pour réduire nos déchets et citoyens, industriels, entreprises, commerçants et artisans doivent conjuguer leur action pour une réelle efficacité.

Alors faites un **effort**, oui **vous** : particuliers, artisans, commerçants, industriels et entreprises ; en une phrase, **le déchet le plus facile à traiter est celui qu'on ne produit pas** !

Et le **gaspillage alimentaire**, ça vous dit quelque chose ? en France c'est 7 kg par an et par habitant d'aliments non consommés et encore emballés et 13 kg de restes, fruits et légumes non consommés ou abîmés (acheter pour jeter : où est la raison ?) donc il faut choisir le produit qu'on est sûr de consommer !

(Source ADEME)

Vous voulez approfondir le sujet ? Ça vous intéresse ? Vous pouvez consulter le site internet de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui a édité un livret : « Réduire ses déchets et bien les jeter »



NB: Nous allons essayer de mettre en place à la cantine de notre école pour 2015 (comme cela se fait depuis de nombreuses années à Mouans-Sartoux et depuis peu à Saint-Cézaire) une pesée régulière des déchets produits par nos enfants à la cantine, mais cela ne peut fonctionner que si le personnel ainsi que les familles se sentent concernés et mobilisent les enfants. A suivre...

C.M.

LES HEURES MUSICALES DE SPÉRACÈDES



Le Festival 2015 est en cours de programmation, l'association a décidé d'étendre son projet culturel vers d'autres villages du canton et de s'intégrer aux manifestations liées au bicentenaire du retour de Napoléon de l'île d'Elbe (mars 1815). Les détails de cette programmation seront présentés au cours de l'Assemblée Générale prévue

dans le courant du mois de février 2015.

Le Festival 2015 aura lieu du mercredi 3 juin au dimanche 7 juin 2015.



WIFI : DANGER SANITAIRE POUR NOS ENFANTS ?



Voici un extrait de la lettre adressée récemment à la ministre de la Santé par l'association "Robin des Toits".

« J'attire l'attention des parents sur les dangers sanitaires associés aux technologies sans fil (par exemple les tablettes) : en effet il est prouvé depuis quelques années déjà que l'exposition aux champs électromagnétiques peut conduire à des malaises reconnus.

La technologie WIFI, utilisée dans les écoles, est potentiellement cancérigène (classement en 2B par l'OMS, organisation mondiale de la Santé, en mai 2011). Il n'est pas question de faire obstacle au "tout numérique" ni à son déploiement dans les écoles et son intégration dans les programmes éducatifs. La confusion entre numérique et technologies sans fil a été trop longtemps entretenue : le numérique peut passer par des

technologies plus sûres, à la fois plus protectrices de la santé et plus respectueuses de la confidentialité des contenus : ce sont les technologies filaires. Il convient de leur donner systématiquement la préférence dans l'intérêt des enfants. La France est "en retard" dans l'équipement informatique et internet des écoles, faisons de ce retard une chance en tenant compte des erreurs des pays (comme le Canada) qui sont "partis" avant nous et des enseignements qu'ils en ont tirés au lieu de nous croire, une fois de plus, meilleurs que les autres !!!... »

Néanmoins au Canada, comme dans d'autres pays, les scientifiques ne s'entendent pas totalement sur la qualité des résultats qui suggèrent que les champs électromagnétiques (CEM) émis par le réseau Wi-Fi soient dangereux pour la santé. Partisans ou non, ils conviennent cependant que la solution filaire reste la plus prudente. Lorne Trottier (ingénieur en électronique) affirme : « Ne vous inquiétez pas. Le Wi-Fi est une invention fantastique. Si vous êtes inquiet, obtenez votre internet d'un poste fixe. Evidemment, les enfants ne peuvent pas l'éviter dans les écoles. Rappelez-vous : le niveau auquel ils sont exposés à l'école ne diffère à peu près pas de celui d'une station de radio FM ». Pour Magda Havas, professeur agrégé des études de l'environnement et des ressources à l'Université Trent de Peterborough en Ontario : « Si vous voulez prendre des précautions, il est important d'enlever toutes les technologies sans fil dans votre maison. Sinon, débranchez votre appareil sans fil lorsque vous ne l'utilisez pas pour minimiser les CEM. Les écoles devraient avoir quelques lieux où il est possible pour les enfants de charger ce dont ils ont besoin. » Pour continuer le débat, si vous vous sentez concerné ou vous ne voulez pas "faire l'autruche", connectez-vous au site de l'association "ROBIN des TOITS" [http : www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)

C.M et P.M

CONTACTS

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :

Association Spéracèdes Demain	Courriel : roger.navetti@free.fr	Tél. 04 93 60 51 80
3, traverse de Rome	vivianecusa@wanadoo.fr	04 93 60 58 08
06530 SPERACEDES	campagne.du.virat@wanadoo.fr	06 19 18 22 08

CONSULTEZ NOTRE SITE : <http://speracedesdemain.olympie.in/>

BUREAU DE "SPÉRACÈDES DEMAIN"

Président : Roger NAVETTI	Vice-Présidente : Claude MARTIN
Secrétaire : Susannah ELLENA	Secrétaire Adjointe : Céline ELLENA
Trésorier : Daniel DELHOMME	Trésorier Adjoint : Colin CUSACK